

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 A 18H30

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du jeudi 12 novembre 2020
- 2 - Réflexion suite sollicitation Antenne 4 G
- 3 - Délibération de principe pour projet Eolien Fontain Merey Montrond
- 4 - Ouverture du quart des investissements
- 5 - Stocks du lotissement les Mûriers
- 6 - Convention déneigement
- 7 - Validation du devis de l'éclairage public rue Saint Laurent et Rue Saint Sébastien
- 8 - Validation du devis des panneaux de rues du lotissement Les Mûriers
- 9 - Rôle d'affouage et garants
- 10 - Point sur le SRPI
- 11 - Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Mme Françoise RETHORE, Mme Marie-Christine ROBERT, Mme Karine KISRASNI, Mr Pierre GURTNER, Mr Vincent VUILLECARD, Mme Christine MORIS, Mr François ESPINOSA, Mr Ludovic NICOT, Mme Catherine ROBIN.

Excusé : Mr Didier RETHORE, donne procuration à Monsieur le Maire Didier LAITHIER.

Invitée: Mme Stéphanie SEKLI, secrétaire.

Catherine ROBIN est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

Monsieur le Maire demande d'enlever le point 6 - convention déneigement et de rajouter à la place le point – Demande de subvention pour trottoirs

Vote à l'unanimité

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du jeudi 12 novembre 2020

Vote à l'unanimité

Madame Françoise RETHORE s'abstient étant absente lors de cette réunion.

2 - Réflexion suite sollicitation Antenne 4 G

La Société SYSTRA sollicite les communes de Merey et Montrond pour un projet d'installation d'une antenne 4 G multi-opérateur sur un terrain communal sur Merey ou Montrond qui couvrira les 2 communes.

Mr le Maire demande qu'une commission étudie cette proposition : François ESPINOSA, Ludovic NICOT, Pierre GURTNER et Françoise RETHORE vont se rapprocher de Montrond pour savoir s'ils auraient un terrain adapté et travailler sur ce projet pour que le conseil puisse prendre une décision,

Vote à l'unanimité

3 - Délibération de principe pour projet Eolien Fontain Meroy Montrond

Suite aux différentes rencontres de Monsieur JEANGIRARD de la Société OPALE avec les communes de Fontain, Montrond et Meroy sur la possibilité d'implanter des éoliennes sur les terrains des 3 communes, Monsieur le Maire nous informe que Fontain et Montrond ont refusé.

Vote : 5 contre : Mr le Maire Didier LAITHIER, Mr François ESPINOSA, Mr GURTNER Pierre, Mme Christine MORIS, Mme Marie-Christine ROBERT.

6 pour : Mr NICOT Ludovic, Mr Vincent VUILLECARD, Mr Didier RETHORE, Mme Françoise RETHORE, Mme Karine KISRANI, Mme ROBIN Catherine.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, la Société OPALE nous propose d'organiser une visite d'un site éolien dans le Doubs ; ce qui nous permettrait de nous rendre compte des aménagements d'un tel projet et de rencontrer des élus locaux qui se sont engagés dans cette démarche afin de poursuivre la réflexion.

François ESPINOSA est chargé de contacter la Société OPALE pour savoir s'ils maintiennent le projet au vu de la décision de Fontain et de Montrond et si cela s'avère possible, Ludovic NICOT, Karine KISRANI et Catherine ROBIN se joindront à François ESPINOSA pour poursuivre la réflexion.

4 - Ouverture du quart des investissements pour 2021

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide de reporter un quart des investissements votés au budget primitif 2020 pour pouvoir payer quelques factures d'investissement avant le vote du budget primitif de 2021.

Vote à l'unanimité

5 - Stocks du lotissement les Mûriers

Ce point n'est pas à délibérer car au vu des travaux et des ventes réalisés cette année, les crédits votés au budget primitif 2020 sont suffisants. A titre d'information la constatation du stock final du lotissement s'élève à 851.420,88 €.

6 – Demande de subvention pour trottoirs

Christine MORIS, revient sur le compte-rendu du 8 octobre concernant la sécurité des piétons, ou un devis avait été réalisé pour la mise en place d'un trottoir depuis la maison de Mr Schneiter et le début du Lotissement les Mûriers pour un montant de 44.300 €.

Ludovic Nicot pose la question de savoir s'il ne serait pas préférable de faire un chemin depuis le lotissement les Mûriers jusqu'à anciennement chez Monsieur Winterfood.

Christine MORIS regarde avec un géomètre et fera faire un devis.

7 - Validation du devis de l'éclairage public Rue Saint Laurent et Rue Saint Sébastien

Pour faire suite à la délibération du 8 octobre 2020, il est rappelé que les ampoules de l'éclairage public de la Rue Saint Laurent et la Rue Saint Sébastien sont souvent en panne, et la maintenance élevée, à raison de 39,15 € HT l'ampoule hors main d'œuvre, et régulièrement le transformateur et amorçeur à 108,60 € HT l'ensemble.

Christine MORIS, nous présente 2 devis pour l'éclairage public en LED rue Saint Sébastien et rue Saint Laurent.

	BALANCHE,	CITEOS
option 1 :	16.679 HT	18.984 HT
option 2 :	17.461 HT	20.328 HT
option 3 :	16,296 HT	17.640 HT

La commune peut prétendre à une subvention de 35 %. Le Conseil valide le principe de changer l'éclairage tout en restant dans le même style que les autres rues. C. MORIS est chargée de revoir avec la Société BALANCHE et nous informera de l'option choisie.

Vote à l'unanimité pour la Société BALANCHE.

8 - Validation du devis des panneaux de rues du lotissement Les Mûriers

Catherine ROBIN s'est mise en relation avec Monsieur BOILLON Christophe pour lui demander un devis pour la fourniture et pose de panneaux de rues avec un mât en acier galva et de plaques pour les numéros de maison.

Monsieur BOILLON nous a donc transmis un devis. Mais, après réflexion Ludovic NICOT pose la question de savoir s'il ne serait pas mieux de mettre des mâts en aluminium. L'ensemble du conseil est d'accord. Catherine doit rappeler Monsieur BOILLON pour un nouveau devis et pour savoir s'il serait possible de poser les mâts avant le mercredi 16 décembre.

Vote à l'unanimité pour la validation du devis SNM

9 - Rôle d'affouage et garants

François ESPINOSA nous informe que pour l'affouage 2020, il y a 10 affouagistes.

Cette année, il est demandé qu'il y ait 3 garants qui vérifient que la réglementation et la sécurité soit bien appliquées. François a demandé aux affouagistes qui accepteraient ce rôle. Seulement 2 personnes ont répondu positivement, Messieurs Julien DARCE et Vincent VUILLECARD .

François ESPINOSA s'est donc proposé pour être le 3ème garant.

Vote à l'unanimité

10 - Point sur le SRPI

Ludovic NICOT nous informe que suite à la réunion du 2 décembre, le Conseil Municipal de Montrond n'est pas favorable à un regroupement de deux sites et préfère rester sur l'organisation actuelle.

Une majorité des conseillers de Merrey et de Villers sont quant à eux favorables à un regroupement des deux sites.

Des travaux seront à prévoir.

11 - Questions diverses

- Changement de compteur chez Delphine MOLARD qui est actuellement dans le local des pompiers pour le mettre chez elle. Un devis a été réalisé. Celui-ci s'élève à 1031,43 €.
- François ESPINOSA revient sur la mise en sécurité du Sentier Karstique. Pour ce faire, il faudrait 2 personnes bénévoles. François ESPINOSA mettra une annonce sur le tableau d'affichage de la mairie pour que les personnes intéressées se fassent connaître mais une

rencontre sur le site doit être faite avant avec Antoine VALLET de l'ONF pour savoir exactement ce qui doit être fait.

- Suite à la réunion de conseil du 12 novembre Vincent VUILLECARD et François ESPINOSA ont fait le point sur les besoins de matériel de l'employé communal. Un premier devis a été réalisé pour un montant de 2.663 €.
- Ludovic NICOT demande s'il serait possible de réfléchir pour installer une aire de jeux sur le terrain communal disponible en entrant au lotissement de la Combe du Berger.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h.

Catherine ROBIN
Secrétaire de séance

Didier LAITHIER
Maire de la Commune